



Organisation insolvabilite

Par **serendipitia**, le **04/04/2012** à **02:36**

Bonjour,

J ai un Pv de recherches infructueuses pour le jugement de Pension Alimentaire
J ai un mail ou mon ex me dit ne pas jamais payer cette PA,être a l étranger,et refuser de donner son adresse
J ai un k bis d une société dont il est le gérant en France avec un siège social=celui du pv

J ai une adresse conjugal ou il n est pas domicilié ?
Un k bis avec un siège social fantôme
une info de la caf qui me dit ne rien faire puisque allocataire ?=RSA

ceci est il suffisant pour une plainte en organisation d insolvabilité ?

l' huissier peut faire quoi? saisie compte ? 12 MOIS DE PENSIONS IMPAYÉES
recherche VOITURE ETC...

j ai une Aide judiciaire

il ne va jamais chercher ses lettres recommandées

j ai plainte déposée pour abandon enfant au procureur de la république de sa dernière adresse

dois je en faire une pour organisation d insolvabilité ?

Que puis je faire car cette situation est injuste et invivable,la crise n arrange rien